

18^e Traversée de Paris estivale

en véhicules d'époque

Dimanche 20 juillet 2025 de 7 h 30 à 17 h 00



traversée
de
PARIS
veA 2025

Inscrivez-vous vite !

Le nombre de véhicules est limité à 650 autos, 150 motos et les vélos sont sans limitation. Vous partirez du Parvis sud du Château de Vincennes et vous traverserez la capitale pour terminer sur la terrasse de l'observatoire de MEUDON.

Pour tout renseignement :

Thierry BRIET au **06 33 80 31 91** ou **thierry.briet@vea.paris**

PARTICIPANT

Prénom Nom

Adresse

Code postal Ville

Email

Tél. portable Adhérent : OUI N° NON

J'accepte de prendre un journaliste dans mon véhicule pendant le parcours OUI NON

J'accepte de prendre un passager à bord (éventuellement co-pilote) OUI NON

VÉHICULE

Mis en circulation avant le 1^{er} janvier 1996 ou exceptionnel sur demande et après accord.

Marque Modèle Année

N° d'immatriculation Cie d'assurance Police n°

FRAIS D'INSCRIPTION

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| <input type="checkbox"/> Auto adhérent VeA (par véhicule) | 30 € = € |
| <input type="checkbox"/> Auto non adhérent VeA (par véhicule) | 45 € = € |
| <input type="checkbox"/> Tracteur adhérent VeA (par véhicule) | 30 € = € |
| <input type="checkbox"/> Tracteur non adhérent VeA (par véhicule) | 45 € = € |
| <input type="checkbox"/> Moto/Véломoteur adhérent | 10 € = € |
| <input type="checkbox"/> Moto/Véломoteur non adhérent | 15 € = € |
| <input type="checkbox"/> Vélo | 5 € = € |
| <input type="checkbox"/> Passager autobus adulte : 10 € / pers. (Nombre) x 10 € = € | |
| <input type="checkbox"/> Passager autobus enfant de -12 ans (Nombre) = Gratuit | |
| <input type="checkbox"/> Sac pique-nique adulte : 33 € / pers. (Nombre) x 33 € = € | |

TOTAL €

Je choisis de régler :

- par chèque**
(à l'ordre de Vincennes en Anciennes).
- par virement**
(voir coordonnées encadré gris, au verso).
- par PayPal**
(voir adresse encadré gris, au verso).

Clôture des inscriptions le 15 juillet 2025 (Voir instructions au dos).

18^e Traversée de Paris estivale

en véhicules d'époque

Dimanche 20 juillet 2025 de 7 h 30 à 17 h 00



Vous souhaitez participer :

- Il est impératif de s'inscrire **avant le 15 juillet 2025** (cachet de la poste faisant foi), pour des raisons de sécurité et d'organisation.
- La Traversée de Paris est réservée aux véhicules de **plus de 30 ans**.
- **Aucun accès sans inscription préalable** ne sera possible au départ le jour de la Traversée, ni à l'arrivée.
- **Une plaque officielle et un livre de route** de la Traversée de Paris estivale vous seront remis au départ.
- **Tenue blanche** souhaitée, ou en harmonie avec votre véhicule.

POUR S'INSCRIRE

Le plus facile pour notre gestion est l'inscription sur notre site internet :

www.vincennesenanciennes.com, via l'application Weezevent (paiement sécurisé).

Inscription sur le bulletin papier, complétez le bulletin et adressez-le :

- Par mail à thierry.briet@vea.paris et réglez votre participation par virement ou PayPal.
- Par courrier avec votre règlement par chèque à :
Thierry Briet, 5 rue Charles Fourier, 77500 Chelles.
Ne rien envoyer à l'adresse du siège social de l'association.

Coordonnées bancaires
CCM CHELLES
IBAN : FR76 1027 8064 3500 0210 3230 103
BIC : CMCIFR2A
PayPal : inscription@vincennesenanciennes.com

CONFIRMATION

Vous recevrez vos BILLETS :

- Par mail dans les 2 heures, suivant votre inscription sur le site (pensez à regarder dans vos courriers indésirables).
- Si vous avez opté pour l'envoi postal ou mail à Thierry BRIET, vous recevrez vos billets dans les 4 à 5 jours.

Dans tous les cas si ces délais sont plus longs, n'hésitez pas à le contacter,
au **06 33 80 31 91** ou thierry.briet@vea.paris

DÉPARTS

AUTOS / TRACTEURS / MOTOS / VÉLOS :

Distribution des plaques et livres de route sur le parvis de château de Vincennes
à partir de **7 h 30 jusqu'à 9 h 30**.

AUTOBUS ANCIENS : Départ à **8 h 00** du parvis du château de Vincennes (coté Parc Floral).

TERRASSE DE L'OBSERVATOIRE À MEUDON : Ouverture à **11 h 30**.

Cet événement fait l'objet d'une déclaration auprès des Services de Police et des Autorités Administratives.

En cas d'annulation par ces autorités, Vincennes en Anciennes remboursera les frais d'inscription qui lui auront été versés ou vous pourrez demander le transfert de votre inscription sur la prochaine édition, mais sa responsabilité sera limitée à ce remboursement.

En remplissant ce document, je certifie sur l'honneur que le permis de conduire, l'attestation d'assurance, le contrôle technique sont valides le jour de la manifestation et j'autorise l'organisateur à publier toute interview filmée ou reportage photos.